HENRI IV
ET
LOUIS XIV
Au petit coucher de LOUIS XVI, à Saint-Cloud.

QUATRIEME DIALOGUE.

LOUIS XIV.

MON fils, dans mon dernier entretien, je n'ai pu te persuader. Un de mes ayeux & des tiens, qui vaut mieux que moi, quoiqu'en aient dit mes flatteurs, & mieux que toi aussi, quoique de plats flagorneurs osent te comparer à lui, tandis que tu en approches autant qu'une souris d'un éléphant, Henri IV, enfin, a bien voulu à ma priere abandonner le séjour des ombres pour venir un instant converser avec toi & achever la conviction que je n'ai fait qu'ébaucher. Causons de bonne amitié, mon enfant : le plaisir de babiller est le seul à peu près que tes maîtres te laissent. Profite de la permission. La Fayette n'est peut-être pas-là pour écouter aux portes.

HENRI IV.

J'apprends sur ton compte de belles nouvelles,

Je ne veux point te faire de reproches. La cruelle extrêmité où je te trouve réduit, mérite ma compassion plutôt que mon courroux. Mais ce que je ne puis souffrir, c'est que tu aies la sottise de paroître insensible à tes revers, & l'air de trouver miraculeux le nouvel arrangement de choses de tes 1200 usurpateurs, qui t'ont réduit à ne plus figurer que comme un roi de théâtre..... & tu es issu du sang des Bourbons!... Ventre-saint-gris! il n'y a jamais eu de lâches dans notre maison: toi seul, & ton insipide frere, qui végete au Luxembourg, formez une exception.... Dans d'Artois seul je reconnois mon sang.

LOUIS XVI.

Que vouliez-vous que j'eusse fait? Toute la nation s'est liguée contre moi. Ceux qui se disoient mes amis m'ont lâchement abandonné. Je n'aurois jamais pu seul résister au torrent. La prudence m'a conseillé de souffrir ce que je ne pouvois empêcher.

HENRI IV.

Pitoyable raison! excuse d'un sot! ta prudence n'a été qu'une inertie, qu'un défaut de facultés, & le résultat de la paresse dans laquelle tu as toujours été engourdi comme un loir dans son trou. Tes amis t'ont abandonné, dis-tu? Dis que c'est toi qui les a contraint à prendre ce parti, nécessité par ta foiblesse. Que de sottises ne t'a point fait commettre cette nonchalance honteuse unie au défaut d'esprit

& des premieres lumieres du sens commun? Je laisse-là tes platitudes antérieures. Je veux seulement te rappeller celles dont tu t'es rendu coupable depuis l'époque de ce que j'entends appeller par quelques fanatiques la glorieuse révolution de l'empire Français, & que je nomme moi la destruction de la monarchie & la ruine du bonheur du peuple (1).

1°. Ton arrivée si bête à l'hôtel-de-ville, le 17 juillet, jour qui a bien témoigné combien peu tu avois d'énergie dans le caractere. C'est le lendemain de la prise de la Bastille; c'est-à-dire le lendemain du jour où l'on avoit ouvertement secoué le joug de ton autorité, où l'on avoit porté des mains sacrileges sur ceux qui en étoient dépositaires (2).

---

(1) *Oui : la ruine du bonheur du peuple.* Ceci n'est point un paradoxe. Ce qu'on appelle le peuple souffre réellement de notre sotte révolution. La classe au-dessus de la médiocre y gagne peut-être quelques avantages qui satisfont son amour-propre aux dépens de sa bourse; mais il n'en est pas moins constant que le gouvernement d'un seul est préférable à celui de 1200 individus, qui trouvent très-plaisant de tout brouiller, tout désunir, & leur bien particulier dans le malheur général. Il n'y a que les coquins & les sots qui puissent se réjouir de la révolution. — *Note de l'éditeur.*

(2) La destruction de la bastille, si célébrée *par le peuple*, ne lui fait ni bien ni mal. Ce n'étoit point *le peuple* qu'on embastilloit. Il avoit seulement le plaisir d'y voir quelquefois des sang-sues qui l'avoient dévoré, des personnages qui l'avoient éclaboussé, & par-ci par-là de petits auteurs qui s'y faisoient mettre pour avoir l'air d'être des personnages. C'est une jouissance de moins pour l'amour-propre de la canaille. Deux ou trois in-

2°. Ta désertion de Versailles, où tu te plaisois par goût, par habitude, & que tu as abandonné comme un sot, à la premiere sommation du général bleu.

LOUIS XVI.

C'est où je vous attendois. Quel autre moyen avois-je d'échapper à la fureur d'une multitude forcenée, que de suivre son impulsion, & de céder à la nécessité? qu'auriez-vous su faire à ma place?

HENRI IV.

Mourir, ou vivre en roi. Ventre-saint-gris, voilà ce qu'auroit su faire Henri IV. Mais un lâche tel que toi, voit immoler ses serviteurs fideles, porter un poignard sacrilége dans le sein de son épouse; & loin de se venger, il applaudit à ceux qui l'outragent, & caresse un la Fayette qui le met dans les fers.

Mais poursuivons. 3°. Et ton séjour dans ce Louvre que je me plaisois, il est vrai, d'habiter; mais que j'aurois certainement fui si des rebelles étoient venu me mettre le couteau sous la gorge, pour me forcer d'y fixer ma demeure. Jour désastreux où le souverain des Français, traîné captif par des sujets rebelles,

---

nocens ont subi peut-être le châtiment des coupables. Mais l'inquisition de nos comités des recherches, le despotisme de nos districts, & le Donquichotisme de nos bleus fiers-à-bras n'exposent-ils pas tous les jours le citoyen?

a l'air d'un criminel qui fait amende honorable, & s'enfonce dans le cachot que lui indiquent ses juges ! C'est ce que t'a fort bien fait sentir ce maire crapuleux choisi par la canaille dans le parallele qu'il a eu l'indécence d'établir entre nous deux. « *Henri IV*, t'a t-il dit, *a conquis son peuple; votre peuple a reconquis son roi.* »Tu as été assez benêt pour prendre comme un compliment ce qui n'étoit qu'une satyre sanglante. Ventre-saint-gris, si j'eusse été à ta place, un soufflet bien appliqué m'auroit fait lestement justice de l'impertinent orateur.

4°. Et ta plate flagornerie du 4 février 1790, quand tu vins comme un écolier remercier ceux qui te donnoient les étrivieres, & leur promettre que tu leur fournirois par la suite des verges pour te fouetter encore.

5°. Et ce veto si risible que tu t'es réservé, & dont tu n'as pas eu une seule fois la hardiesse de faire usage ; quoique souvent tes douze cens législateurs à trois écus par jour, ayent eu l'infamie de rendre des arrêts non-seulement attentatoires à une autorité que tu avois abdiquée, mais qui te dépouilloient de tes prérogatives, de tes possessions même, & t'ont réduit à vivre au sein de la plus lésineuse économie, comme tes évêques dont ils sont en train de partager les dépouilles.

LOUIS XIV.

Mon fils, j'ai à me plaindre pour mon compte de la poltronerie & de l'indifférence avec laquelle tu as laissé indignement outrager les monumens qui consacroient ma gloire &

mes exploits. Je ne m'abaisserai point à me plaindre de ce que mon nom est en bute aux propos, aux sarcasmes des usurpateurs de ta couronne, des Lameth, des d'Aiguillon, des la Fayette, & d'autres personnages non-moins impudens, tous issus de quelqu'une de ces familles jadis obscures, dont les peres ont été les balais de mes anti-chambres, & ne se sont illustrés que parce que j'ai daigné jetter sur eux un coup-d'œil qui les a tirés du néant; leurs traits ne peuvent m'atteindre. C'est le serpent qui veut ébranler une colonne. C'est à toi seul, mon fils, que je me plains dans toute l'amertume de mon cœur. Comment, sans être glacé d'effroi, as-tu pu voir porter un ciseau destructeur sur mes effigies? comment as-tu pu consacrer par ta sanction, un décret sacrilége qui fait rejaillir sur toi le mépris dont on s'est efforcé de me couvrir. *Tu quoque, mi Brute.* Un roi, vraiment roi, se seroit opposé de tout son pouvoir à cet acte de la plus horrible licence. Il auroit couvert de son corps la statue de son aïeul qui ne seroit tombée qu'en écrasant sous son poids un petit-fils jaloux de conserver pure & sans tache la gloire de ses ancêtres.

HENRI IV.

N'as-tu pas eu aussi la pusillanimité de consacrer par ton approbation l'infâme arrêt de proscription qu'ont osé lancer le même jour les douze cents décréteurs contre la noblesse Française! cette noblesse si fiere, si généreuse, qui m'a aidé à conquérir mon royaume, &

ſans laquelle tu n'aurois jamais été qu'un chétif châtelain de village. Voilà donc la maniere dont tu as reconnu ſes ſervices.

Gentilhomme Français, c'étoit-là mon plus beau titre; & tu n'en as plus de gentilshommes! Dis auſſi que tu n'auras plus dans ton malheureux royaume ni honneur ni ſentimens exaltés. Où trouveras-tu des braves dont l'audace intrépide aille affronter la mort dans les combats? Ne te fais point d'illuſion : la deſtruction de la nobleſſe a été celle de l'héroïſme. Ton peuple s'abuſe étrangement, s'il croit en retirer quelqu'avantage. Cette opération eſt abſolument indifférente aux dix-neuf vingtiémes de tes ſujets. Le reſte eſt compoſé de financiers inſolens; de parvenus enrichis par des voies pendables; de robins ſubalternes, plus arrogans encore qu'ils ne ſont bêtes; cette claſſe vile voyoit avec peine le mépris juſtement mérité que lui prodiguoit la claſſe des gentilshommes : elle a cherché à ſe venger; elle y a réuſſi, parce que leur cauſe eſt celle des trois-quarts des ſoi-diſant repréſentans de la nation, iſſus des claſſes les plus obſcures de la ſociété; êtres pétris de ſang & de boue, parvenus à force d'intrigues & de baſſeſſes à ce rang précaire, ſur lequel ils voudroient attirer une illuſtration quelconque. Ventre-ſaint-gris, c'étoit ſur cet indigne décret qu'il falloit prononcer ton *veto*. Tu t'es contenté de faire aboyer ton chien génevois, après que le mal a été fait; mais ſes hurlemens ont ſervi comme ſerviront les aſſignats.

Et les princes de ton ſang!... comme tu

les a laiſſé avilir!...... on va juſqu'à leur refuſer ce reſpect inné dans tous les cœurs français pour la race de leurs maîtres ; ces titres conſacrés par une ſérie de je ne ſais combien de ſiecles. Auſſi c'eſt la Fayette qui a propoſé & fait paſſer cette motion-là, bien digne de lui, en vérité, & qui montre bien dans tout ſon jour ſon ambition deméſurée ; il ne veut plus d'intermédiaire entre le trône & lui, s'affranchir du reſpect qu'il doit aux princes de mon ſang ; marcher leur égal, leur ſupérieur même ; voilà ſon but. Si tu n'y prends garde, il ira juſqu'à te tutoyer toi-même, & tu ſeras encore aſſez lâche pour le ſouffrir.

« Le bon Louis XVI fondoit en larmes à » ces ſanglans reproches, & ſe préparoit à » répondre, lorſqu'un bruit ſe fit entendre à » la porte de l'appartement ; c'étoit MM. la » Fayette & Bailly, qui venoient, ſoi-diſant, » faire leur cour ; mais dans le fait, eſpioner » ce qui ſe paſſoit dans le cabinet. Le priſon- » nier de Saint-Cloud eut peur, craignant » qu'on ne ſurprît ſes deux grands-peres ; qu'on » ne lui fît un crime de la converſation qu'il » venoit d'avoir avec eux ; & que par pro- » viſion, on ne les traduisît au comité des re- » cherches comme des conſpirateurs & des » anti-révolutionnaires. Il les ſupplia donc de » vouloir bien diſparoître ; ce qu'ils firent, » après lui avoir promis de lui rendre une » nouvelle viſite au premier jour. »

Quand je ſaurai le réſultat de cette ſeconde converſation, je m'empreſſerai d'en faire part au public.